

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 666

Rubrik: Domaine Public : merci pour 1983!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

666

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 666 6 janvier 1983
Vingtième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année (1983): 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:

François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Point de vue:
Jeanlouis Cornuz

La solidarité et la crise

Le temps est venu où les idées simples n'ont plus guère d'utilité. Face aux difficultés économiques actuelles, les slogans de service sonnent plus creux encore que d'habitude. A gauche comme à droite. Monologues parallèles, impuissants à coller à la réalité.

D'un côté un patronat encouragé par la récession persistante et qui saisit sa chance de compenser ses coûts. L'arsenal des justifications techniques est bien fourni et les moyens de communications de masse nous ont rendu les termes familiers, donc mieux acceptables: cherté du franc suisse, tassement de la demande, taux d'intérêt élevé, etc. Ces arguments sont parfois justifiés; et dans d'autres cas, ils ne servent que de prétextes pour imposer la loi du plus fort, celle d'un patronat de droit divin, imbu de ses prérogatives, et qui n'admet de rendre des comptes à personne.

En face, des syndicats pris de court par la crise. Jamais encore le discours revendicatif n'a été aussi éloigné des résultats concrets. Aux exigences de réduction de la durée du travail et de pleine compensation du renchérissement répondent les ukases patronaux motivés par la logique économique. Aux appels à la solidarité des travailleurs des différentes branches et régions, des secteurs public et privé, fait écho le chacun pour soi.

Les syndicats ont tenu leur rôle en période de prospérité. Plus de richesse produite, et plus de salaires et de prestations sociales distribuées: le mécanisme était simple. La récession durable que nous connaissons met en échec les stratégies et les discours de l'expansion; elle met surtout à nu le pouvoir véritable des syndicats en Suisse, ce pouvoir

d'autant plus nécessaire en période d'austérité, lorsque les cartes sont redistribuées, lorsque les plus faibles dans la société sont les premiers touchés.

Les 35 000 fonctionnaires réunis à Berne ont pu faire illusion. Le Parlement n'a pas cédé. Mais que dire des parlementaires de la gauche, muets devant la défaite?

Le refus d'une revendication légitime — la semaine de quarante-deux heures — justifiait-il l'absence d'une requête alternative, d'un compromis partiel, en faveur des CFF et des PTT par exemple?

Il faudrait aussi parler des secteurs et des entreprises où les salaires sont réduits d'autorité (les employés passent un à un à la direction et la décision reste confidentielle), des régions où les travailleurs ne voient pas avec trop de tristesse la fermeture d'un atelier concurrent: une chance que leurs postes de travail à eux subsistent un peu plus longtemps. Là, les syndicats sont pratiquement absents. La peur au ventre est par contre bien présente.

Dans un tel climat, la solidarité doit prendre une autre signification. Pourra-t-on encore «mobiliser» sur des revendications générales, identiques pour le fonctionnaire genevois, l'horloger de

SUITE ET FIN AU VERSO

DOMAINE PUBLIC

Merci pour 1983!

On ne le dira jamais assez: merci à toutes celles et à tous ceux qui ont déjà renouvelé pour un an leur bail avec «Domaine Public»; leur confiance nous permet d'envisager les mois qui viennent sans problèmes de survie. C'est énorme et cela nous conforte dans nos projets de développement du journal.